

Un Moyen-Orient durablement déstabilisé

ANALYSE Un Moyen-Orient entre guerres et recomposition

FOCUS L'État de Palestine comme enjeu central

ANALYSE Israël face au spectre d'une guerre longue

FOCUS Quand l'intérêt prime : l'alliance américano-saoudienne

ANALYSE Iran : vers un retour du nationalisme ?

FOCUS Les armées du Moyen-Orient : état des lieux

ANALYSE « L'axe de la résistance » : quels acteurs et quelles capacités ?

ANALYSE Gaza en flammes : l'Égypte, la Jordanie et le Liban endurent

Photo ci-contre : Des soldats israéliens opèrent lors d'un raid dans le camp de réfugiés palestiniens de Nur Shams, près de la ville de Tulkarem, en Cisjordanie occupée par Israël, le 28 aout 2024. Au moins dix Palestiniens ont été tués lors de raids et de frappes israéliens dans plusieurs villes du Nord de la Cisjordanie occupée, a déclaré un porte-parole du Croissant-Rouge le 28 aout. Cette opération intervient deux jours après qu'Israël a déclaré avoir effectué une frappe aérienne en Cisjordanie qui, selon l'Autorité palestinienne, aurait tué cinq personnes. (© Jaafar Ashtiyeh/AFP)

En partenariat avec
ifri



Un Moyen-Orient entre guerres et recomposition

Dans un Moyen-Orient chaotique, la date du 7 octobre 2023 marque un tournant majeur qui peut conduire à un embrasement de toute la zone. La guerre à Gaza intervient dans une situation déjà en pleine évolution caractérisée par l'affirmation de l'autonomie stratégique de plusieurs puissances régionales de même que par un basculement géopolitique au profit de la Russie et de la Chine.

nalyse

ar **Denis Bauchard**, onseiller pour l'Afrique du lord et le Moyen-Orient à nstitut français des relations nternationales (IFRI), ancien mbassadeur en Jordanie 989-1993) et au Canada 998-2001), directeur pour frique du Nord et le loyen-Orient au ministère es Affaires étrangères 993-1996) et président de nstitut du monde arabe 002-2004). Auteur de *e Moyen Orient au défi du haos* (Hémisphères éditions, 021).

hoto ci-dessus : es soldats israéliens se ccueillent le 29 novembre 023 devant une installation résentant les photos des stivaliers tués ou enlevés rs de l'attaque du 7-Octobre ar des soldats du Hamas, r le site du festival Nova à e'im. Selon les estimations es forces israéliennes, la fin du mois d'aout 024, le Hamas détiendrait ncore près de 70 otages. © Menahem Kahana/AFP)

Dix mois après l'attaque terroriste du 7 octobre, la « guerre totale » déclarée par Benyamin Netanyahou présente un bilan provisoire des plus inquiétant.

Le bilan humain et matériel est particulièrement lourd : du côté israélien, aux 1 200 victimes de l'attaque initiale s'ajoute la mort de 39 otages et de 689 combattants de Tsahal. Du côté palestinien, on compte, selon le Hamas, près de 40 000 morts à Gaza, en majorité des civils, les chiffres exacts faisant l'objet d'une controverse notamment sur le nombre de femmes et d'enfants. Par ailleurs, les bombardements massifs menés par Tsahal auraient déjà détruit près des deux tiers des logements et l'essentiel des infrastructures, qu'il s'agisse du réseau d'eau potable, des hôpitaux ou des établissements scolaires. Or, aucune solution politique ou militaire n'est en vue. Bien au contraire, cette guerre révèle la gravité du clivage à l'intérieur de la société israélienne, la menace croissante qui pèse sur sa sécurité et la mort de la solution à deux États.

Un profond clivage au sein de la société israélienne

Une fracture préexistait déjà, de plus en plus marquée entre une population libérale et laïque et le mouvement nationaliste messianique d'inspiration religieuse au pouvoir depuis décembre 2022. Un débat sur l'avenir de la démocratie en Israël s'était instauré violemment, ponctué par des manifestations de grande ampleur.

Ce clivage existe toujours et s'est amplifié avec une forte contestation de la politique menée par Netanyahou sur la conduite de la guerre et sur la gestion des otages. Si l'unanimité

existe pour combattre le terrorisme et éradiquer le Hamas, la façon dont la guerre est menée provoque un profond malaise au sein même de l'armée qui est en conflit ouvert avec le Premier ministre [voir p. 45]. L'armée, consciente de la lassitude des troupes en action depuis plus de dix mois, en particulier des réservistes, est favorable à un cessez-le-feu et réticente à l'idée d'une extension immédiate du champ de la guerre, notamment contre le Hezbollah. De son côté, Netanyahou, toujours appuyé par l'extrême droite religieuse, joue la pérennisation de la guerre pour conserver le pouvoir alors que plus des deux tiers de la population souhaitent son départ. Ainsi, une crise politique grave touche le pays dans le contexte du traumatisme né de l'attaque terroriste du 7 octobre et du sentiment que la

> *« Netanyahou, toujours appuyé par l'extrême droite religieuse, joue la pérennisation de la guerre pour conserver le pouvoir alors que plus des deux tiers de la population souhaitent son départ. »*

menace contre la sécurité d'Israël s'est amplifiée. Ce sentiment arrive à un moment où Tsahal se voit reprocher ses défaillances en matière de renseignements comme dans le délai de réaction à l'attaque du 7 octobre. De même « l'armée la plus morale du monde » est mise en cause par certaines ONG israéliennes, comme B'Tselem, qui dénoncent la pratique des bombardements aveugles et de la torture dans les prisons.

Sur le plan international, la brutalité de l'offensive israélienne sur Gaza est critiquée même par les pays amis les plus proches. La pratique croissante des assassinats ciblés est de plus en plus contestée, tant au regard du droit international qu'en raison des dommages collatéraux dont ils s'accompagnent. Les accusations de carnage, de crime de guerre voire de risque de génocide qui se multiplient tant au niveau des opinions que de certaines instances internationales accroissent l'isolement d'Israël.

Un sentiment croissant d'insécurité

En 2023, Israël avait la fausse impression de vivre en sécurité : les États voisins ne représentaient plus une vraie menace car un traité de paix avait été conclu avec l'Égypte et la Jordanie, la Syrie se gardait de toute initiative hostile et le Hezbollah, après la guerre des 33 jours de 2006, ne montrait qu'une activité réduite par-delà ses menaces verbales. Depuis la fin de la deuxième Intifada, le terrorisme palestinien, exercé notamment par le Hamas, n'était qu'épisodique et semblait sous contrôle quitte à « tondre le gazon » régulièrement dans la bande de Gaza. Un processus de normalisation avec un certain nombre d'États arabes était en cours à travers les accords d'Abraham. Le 7 octobre constitue un réveil brutal qui pose en termes nouveaux le problème de la sécurité d'Israël. Certes, la « menace existentielle » représentée par l'Iran est évoquée régulièrement depuis les années 1990, mais il s'agit plus d'un slogan utilisé à des fins de politique intérieure que d'un enjeu immédiat.

Ce problème de sécurité est d'autant plus fortement ressenti que les menaces proviennent d'acteurs non étatiques, de milices armées et structurées, soutenues certes par l'Iran, mais ayant une autonomie plus ou moins large à l'égard de leur parrain [voir p. 60]. Ce constat s'applique d'abord au Hamas, branche palestinienne des Frères musulmans palestiniens dont la création remonte à 1987 et qui a été longtemps et imprudemment ménagée voire encouragée par les Israéliens eux-mêmes pour affaiblir l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Ce mouvement sunnite entretient des rapports ambigus avec l'Iran qui l'a aidé essentiellement par des actions de formation. Si son arsenal, maintenant largement démantelé, est relativement rustique, il a montré sa capacité de nuisance. Aux yeux de la population palestinienne, il incarne la « résistance » contre Israël face à une Autorité palestinienne discréditée.

Mais la menace essentielle vient du Hezbollah créé à initiative de l'Iran après l'invasion du Liban par Tsahal en 1982. Ce mouvement chiite a des liens étroits avec l'Iran, qui lui fournit financements et armements, tout en ayant un agenda proprement libanais. Il dispose d'une véritable armée aguerrie de l'ordre de 50 000 combattants, d'un arsenal important et en partie sophistiqué, incluant des missiles balistiques de portée de près de 500 kilomètres, et a revendiqué une « victoire divine » à la suite de la guerre de 2006 péniblement menée par Israël. Jusqu'à une date récente, il se contentait d'afficher sa solidarité

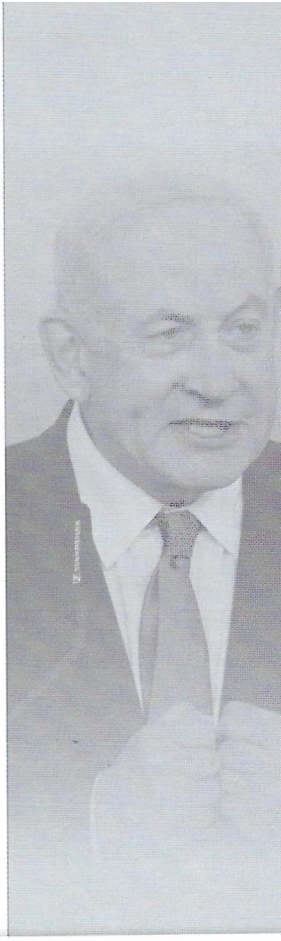

À qui profite la guerre Israël/Hamas ?

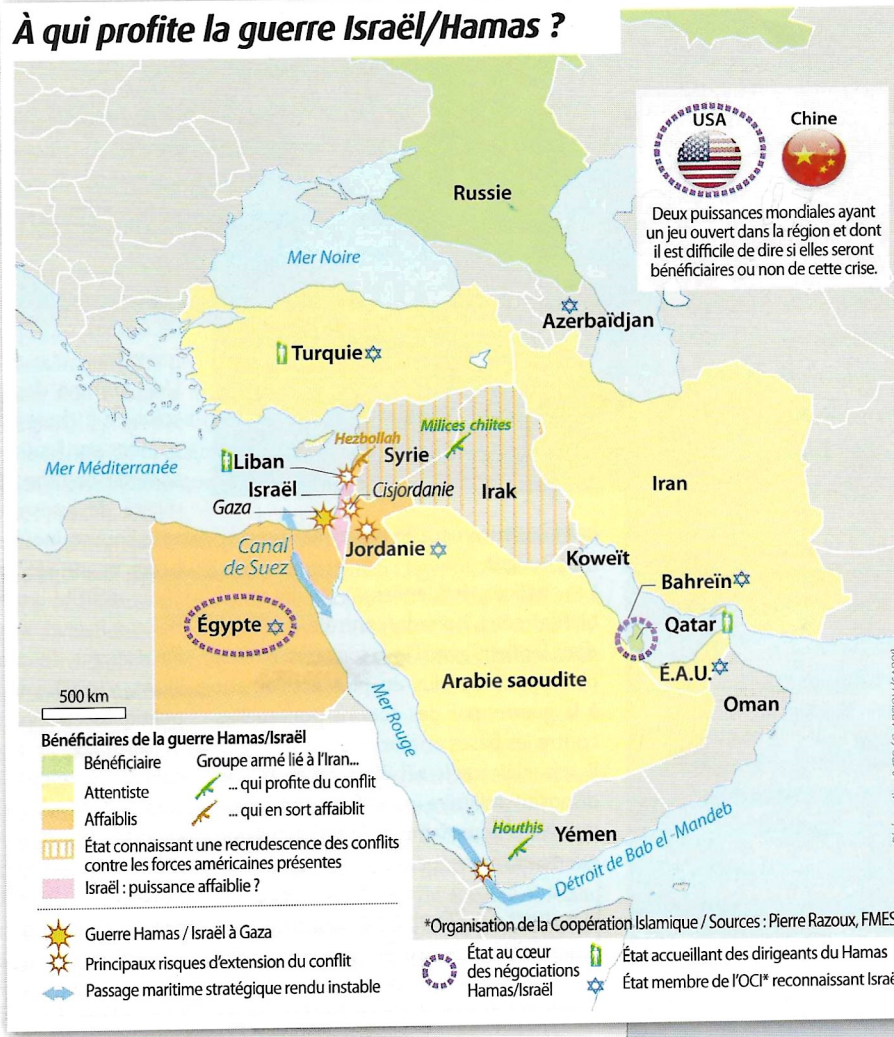

avec le Hamas par l'envoi de roquettes sur des cibles militaires ponctuelles mais en évitant de s'engager dans une véritable guerre. Il est clair qu'à terme différé voire rapproché, Israël entend bien régler son compte au Hezbollah.

Cependant, la guerre à Gaza a fait apparaitre l'intervention d'autres milices. Les Houthis, tribu zaydite, qui contrôlent maintenant l'essentiel du Yémen utile et qui ont récupéré l'arsenal de l'armée régulière, sont entrés dans le conflit malgré la distance pour soutenir le Hamas. Les liens avec l'Iran sont de pure opportunité et les Houthis ont leur propre agenda, mais l'aide d'abord modeste s'est amplifiée notamment avec la livraison de missiles à longue portée, perturbant sérieusement le trafic maritime en mer Rouge.



Les milices irakiennes, puissantes et bien armées, hors du contrôle de l'État, dont les liens avec l'Iran sont très étroits, participent de plus en plus activement à la guerre, par des actions ponctuelles contre les bases américaines.

Il est clair qu'Israël doit adapter son dispositif militaire pour faire face à de nouveaux adversaires qui pratiquent une guerre asymétrique.

La mort de l'État palestinien

Le processus de paix pouvant mener à la création d'un État palestinien était déjà moribond depuis plusieurs années : après l'échec des négociations de paix à Camp David en 2000, la construction du mur de séparation, l'extension des colonies juives en Cisjordanie, la volonté affichée par Tsahal de conserver en toute hypothèse un contrôle militaire sur la vallée du Jourdain, le refus persistant des gouvernements Netanyahou successifs d'envisager le principe même d'un véritable État palestinien avaient rendu la solution à deux États improbable sinon impossible. Le traumatisme né du 7 octobre a provoqué une telle haine et un tel rejet de la population palestinienne que la perspective d'un État palestinien est inenvisageable pour la population israélienne. Le vote quasi unanime de la Knesset — 68 voix contre 9 — du 18 juillet 2024 stipulait que « la création d'un État palestinien au cœur de la terre d'Israël constituera un danger existentiel pour l'État d'Israël et ses citoyens ». Ce vote confirme la disparition du « camp de la paix ». En fait, l'État unique existe déjà de fait avec un contrôle politique, administratif, économique, financier et sécuritaire de l'ensemble de la Palestine mandataire. Le rappel rituel des États-Unis comme des pays européens de la solution à deux États, rejetée aussi largement par les Palestiniens eux-mêmes, apparait comme décalé par rapport à la réalité de l'existence d'un État unique sous souveraineté exclusive d'Israël.

Israël risque de se trouver devant un choix difficile entre trois options : donner aux Palestiniens des droits politiques en risquant de diluer l'identité juive de l'État d'Israël ; leur refuser des droits politiques et apparaitre comme un État d'apartheid ; ou expulser la population palestinienne de Cisjordanie et de Gaza vers la Jordanie ou l'Égypte comme le souhaite l'extrême droite sioniste. Il est clair qu'aucune de ces options n'est satisfaisante voire possible.

Ainsi, à ce jour, on ne décèle à ce conflit meurtrier qui affecte essentiellement des civils aucune solution, ni militaire ni politique. Le plan de paix présenté le 31 mai par le président Biden, mais supposé venir des autorités israéliennes, en trois étapes — otages contre prisonniers, fin des combats, reconstruction de Gaza —, reprises par la résolution du Conseil de sécurité du 10 juin 2024, est resté lettre morte. Il a été délibérément torpillé par l'assassinat d'Ismaïl Haniyeh. Cette guerre, la plus longue menée par Israël depuis 1948, se poursuit en violation du droit international, en dépit des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité ou des décisions de la Cour internationale de justice. Elle est prolongée délibérément par le Premier ministre Netanyahou, qui se maintient ainsi au pouvoir malgré une contestation majoritaire dans le pays, y compris celle de l'armée. Le 7 octobre apparait donc comme un tournant majeur dans l'histoire d'Israël. Une personnalité universitaire israélienne respectée, Denis Charbit, souligne que le 7 octobre est « la catastrophe la plus effroyable éprouvée par des Juifs depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, à plus forte raison par les Israéliens depuis 1948 ».

> *« Après une période de transition, on constate depuis une dizaine d'années la volonté de plusieurs pays de la région de manifester leur autonomie stratégique. »*

Le problème de la sécurité et de la pérennité d'Israël se pose en termes nouveaux dans un contexte de politique intérieure fracturée. De façon plus générale, cette date marque également un tournant dans l'histoire tourmentée du Moyen-Orient qui peut subir l'extension d'un conflit lourd de conséquences.

L'affirmation des autonomies stratégiques

Historiquement, après le démantèlement de l'Empire ottoman, le Moyen-Orient a connu une période d'influence de la France et de la Grande-Bretagne puis, avec la guerre froide, une rivalité entre les États-Unis et l'URSS qui ont chacun leurs protégés. Après une période de transition, on constate depuis une dizaine d'années la volonté de plusieurs pays de la région de manifester leur autonomie stratégique. La situation actuelle confirme et renforce cette évolution.

Le cas le plus évident est Israël, comme en témoigne la persistance de la guerre à Gaza malgré la volonté affichée des États-Unis d'apaiser le conflit et d'entrer dans la voie d'une solution politique. Mais malgré les camouflets subis, Washington ne semble pas devoir affaiblir son appui indéfectible à Israël.

L'Iran, malgré les tensions internes et le rejet par sa jeunesse d'un régime rétrograde, poursuit une politique d'influence sur l'ensemble du Moyen-Orient arabe. Si sa politique de domination du golfe Persique est dans la continuité de la politique du Shah, la volonté d'assurer sa sécurité en profondeur l'a conduit à conclure une alliance privilégiée avec la Syrie de même qu'à renforcer ses liens avec la communauté chiite du Liban. L'influence dominante en Irak lui a été offerte par les États-Unis qui, en éliminant Saddam Hussein, lui ont fait un double cadeau : faire disparaître la principale menace qui pesait sur la république islamique et mettre en place, au nom de la démocratie, un pouvoir dirigé par la communauté chiite qui a des liens traditionnels avec l'Iran. Cette situation s'est renforcée avec la montée en puissance des milices qui, au Liban avec le Hezbollah, et en Irak avec les Unités de mobilisation populaires, relaient son influence et lui servent d'antennes avancées dans sa guerre par proxy contre Israël. L'instrumentalisation de la cause palestinienne est un vecteur d'influence iranienne dans le Moyen-Orient arabe et une source de préoccupation pour les régimes modérés de la région.

Par ailleurs, la multiplication des sanctions américaines et européennes, notamment après la dénonciation par les États-Unis de l'accord nucléaire de 2015, a conduit l'Iran à se tourner économiquement vers la Chine qui, en quelques années, est devenue son premier client et son premier fournisseur et lui permet de contourner ces sanctions notamment dans le domaine pétrolier. Politiquement, Téhéran s'est rapproché de la Russie, son « ennemi héréditaire » avec laquelle il a noué une coopération politique et militaire qui est en train de se renforcer avec la perspective d'un accord de partenariat en cours de négociation.

En parallèle, l'Arabie saoudite entend affirmer un leadership. Sa politique de réforme sociale et religieuse est d'ailleurs bien perçue par les opinions publiques arabes, malgré une forte répression politique. Sa politique étrangère inspirée par la doctrine Salmane vise à asseoir sa sécurité par ses propres moyens et à diversifier ses interlocuteurs. Ainsi les liens avec la Russie se sont renforcés à la suite de multiples rencontres de Mohammed ben Salmane avec Vladimir Poutine. La concertation au sein de l'OPEP+ contribue à soutenir les prix du pétrole. Il en est de même avec la Chine, devenue son premier client et son premier fournisseur à la suite du voyage du roi en 2017. La signature en aout dernier d'un accord du fonds souverain saoudien avec des institutions chinoises, qui prévoit 50 milliards de dollars d'investissements, confirme ce partenariat. D'une façon plus générale, les relations avec l'Inde et les pays d'Extrême-Orient, tant dans le domaine politique qu'économique, se développent. Cela n'empêche pas le Royaume de conserver une relation privilégiée avec les États-Unis même si elle est parfois tendue. Si l'adhésion de l'Arabie saoudite aux accords d'Abraham ne sont plus d'une actualité immédiate, la coopération avec Israël est multiforme aussi bien dans les domaines du renseignement que des technologies de pointe.

D'autres pays du Golfe, disposant également de larges ressources financières, jouent un rôle actif qui dépasse le cadre du Moyen-Orient, comme le Qatar, les Émirats arabes unis et, dans une moindre mesure, le Sultanat d'Oman. Certains entendent jouer les médiateurs : le Qatar entre Israël et le Hamas, Oman entre les États-Unis et l'Iran. En revanche, les Émirats arabes unis ont une politique d'intervention active, y compris militaire, qui les conduit au Yémen, dans la corne de l'Afrique, au Soudan ou en Libye. Tous pratiquent une politique de placements ou de prises de participation dans des entreprises étrangères, notamment américaines et européennes, qui contribuent à leur donner une véritable capacité d'influence au niveau international.

L'Égypte elle-même est engagée dans une telle politique d'affirmation d'autonomie stratégique en nouant des relations de coopération tant avec la Russie qu'avec la Chine, y compris dans le domaine de l'armement, tout en continuant à recevoir une aide militaire importante des États-Unis. Mais son rôle régional est en déclin, même si elle contribue aux tentatives de médiation sur la guerre à Gaza. En fait, elle doit faire face à une situation économique et financière difficile qui nécessite l'aide des pays du Golfe.



Photo ci-dessous :
Photo fournie par le bureau de presse de l'Autorité palestinienne montrant le président palestinien Mahmou Abbas aux côtés de l'émir du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad al-Thani, qui le reçoit à Doha le 12 février 2024.
Le Qatar s'est posé comme un interlocuteur clé au cours des négociations pour la libération des otages et un cessez-le-feu (© PPO/AFP)

Cette autonomie stratégique s'est concrétisée par l'adhésion de plusieurs pays de la région aux BRICS : Égypte, Arabie saoudite et Émirats arabes unis ont rejoint l'Iran. Cette adhésion à un forum qui entend s'opposer à l'Occident et qui subit l'influence de la Chine et de la Russie, marque bien l'affirmation d'une telle autonomie.

Des pays sinistrés

Dans le même temps, de nombreux pays se trouvent dans une situation de chaos politique, militaire ou humanitaire.

C'est le cas de la Syrie, exsangue après plus de treize années de guerre et vidée d'un quart de sa population (plus de six millions de Syriens sont partis en exil). Le pouvoir de Bachar el-Assad ne contrôle qu'une partie du territoire. Le Liban, pour d'autres raisons, est dans une situation de désastre politique et économique [voir p. 64]. Il est sans président depuis octobre 2022 et son gouvernement, qui ne se réunit plus, dirigé par le président



Photo ci-dessous :
En décembre 2023, Vladimir Poutine était reçu en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, à l'occasion d'un déplacement au Moyen-Orient. Depuis, le président russe a rencontré à deux reprises son homologue syrien Bachar el-Assad, en mars puis en juillet 2024, afin d'évoquer l'escalade des tensions dans la région et aux frontières syriennes. (© Kremlin.ru)

du Conseil Najib Mikati, proche de la Syrie, se contente d'expédier les affaires courantes. La situation humanitaire au Yémen est préoccupante, avec plus de 400 000 morts et plus de quatre millions de déplacés en raison de la guerre. L'Irak connait une situation moins difficile grâce aux ressources financières liées à l'exportation du pétrole. Mais le gouvernent légal ne contrôle pas le nord du pays où le Kurdistan Regional Government a institué un régime de large autonomie. Il a des difficultés à imposer son autorité en pays sunnite et ne contrôle que partiellement le pays chiite. Les nombreuses milices armées qui disposent d'un effectif de l'ordre 160 000 combattants appartenant à l'Hachd al-Chaabi ne sont toujours pas véritablement intégrées dans l'armée régulière et jouent leur propre jeu. Elles sont inféodées à l'Iran et pèsent sur la politique du pays.

Face à ce chaos, on relève quelques signes positifs. On notera la volonté de la Turquie, très présente politiquement et économiquement, de normaliser ses relations tendues avec les pays du Golfe, l'Arabie saoudite et l'Égypte. De même, Riyad, sous les auspices de la Chine, a repris ses relations diplomatiques avec l'Iran qui devraient apporter une intensification des relations économiques malgré les sanctions américaines. Au Yémen, l'Arabie saoudite, constatant l'échec couteux de son intervention militaire, s'efforce de négocier un accord de paix avec les Houthis. Enfin, le processus de normalisation des relations de la Syrie avec les pays arabes est en cours comme en témoignent sa réintégration au sein de la Ligue arabe et sa participation au récent sommet de Riyad. Un processus comparable est en cours avec la Turquie. Cette opération est plus délicate, Damas mettant en préalable l'évacuation des troupes turques du territoire syrien.

Un basculement géopolitique

Le jeu des influences amorcé depuis une dizaine d'années est en train de provoquer un basculement géopolitique du Moyen-Orient.

À la fois voulu et subi, il a été amorcé dès 2011 par le président Obama, soucieux de déplacer sa priorité de politique étrangère vers le « pivot » de l'océan Pacifique pour contrer la montée en puissance de la Chine dans cette zone. Le fait que les États-Unis soient maintenant autosuffisants en hydrocarbures joue dans le même sens. La chute du proto-État créé par Daech leur a permis de retirer l'essentiel de leurs troupes d'Irak et de Syrie. Mais ils y ont été contraints en Afghanistan. En outre, leur perte de crédibilité pour assurer la sécurité des pays de la région, notamment du Golfe, est devenue de plus en plus évidente : ce constat a conduit nombre de ces pays, comme on l'a vu, à affirmer leur autonomie stratégique, à prendre leurs distances vis-à-vis de Washington et à se tourner vers d'autres interlocuteurs.

Il n'en reste pas moins que les intérêts américains restent importants, notamment dans le domaine pétrolier comme dans celui de l'armement. Les États-Unis conservent des bases militaires aussi bien à Abou Dabi qu'au Qatar ou en Arabie saoudite avec un effectif encore important de 30 000 hommes. Mais le fait que l'Iran se rapproche du seuil qui lui permettrait de se doter d'un arsenal nucléaire ne peut les laisser indifférents. En outre, la situation de guerre à Gaza et les menaces qui pèsent sur Israël les empêchent de se désengager tant que la sécurité d'Israël ne sera pas pleinement assurée, d'où le renforcement récent de leur dispositif. Cependant, l'influence des États-Unis n'est plus ce qu'elle était et les relations avec leurs principaux alliés se sont fortement dégradées.

Même si l'Europe, pour sa part, est très présente dans les domaines commerciaux, militaires et en matière d'aide, son influence sur le cours des évènements au Moyen-Orient, notamment celle de la Grande-Bretagne et de la France, est largement marginalisée.

> « *La Russie est de retour dans la région, et ne fait que confirmer une tradition plus que centenaire justifiée à l'origine par la protection des chrétiens orthodoxes et la « poussée vers les mers chaudes ».* »

La Russie est de retour dans la région, et ne fait que confirmer une tradition plus que centenaire justifiée à l'origine par la protection des chrétiens orthodoxes et la « poussée vers les mers chaudes ». Cette tradition, poursuivie à l'époque de l'URSS, a été reprise par la Russie de Poutine. En fait, elle a tout d'abord renforcé sa présence dans les pays où elle était déjà installée. À cet égard, la Syrie reste un ancrage solide : la dérobade américaine d'aout 2013, alors que les lignes rouges avaient été franchies, a représenté une opportunité pour apporter un soutien massif et efficace au régime de Bachar el-Assad vacillant. Cette présence militaire est majeure dans ce pays disposant d'un armement quasi exclusivement soviétique puis russe et avec lequel existe une coopération de longue date. Cependant, l'influence russe, outre en Égypte, en Libye et en Arabie saoudite, s'exerce surtout en Iran. En effet, il s'est instauré depuis vingt ans avec l'ennemi héréditaire une véritable coopération militaire réciproque qui s'est accélérée depuis deux ans. L'Iran fournit des drones *Shahed* dont une partie est produite en Russie, laquelle les utilise dans sa guerre contre l'Ukraine. Il fournit

également des obus d'artillerie et d'autres munitions. De son côté, la Russie apporte, outre différents types d'armements et des avions d'entrainement, une coopération dans le domaine spatial et des missiles balistiques à longue portée. Évoqué lors de la visite du général Choïgou en aout dernier, un « accord de partenariat stratégique » portant sur vingt ans est en cours de négociation.

Enfin, depuis vingt ans, la présence chinoise s'est intensifiée dans le domaine économique, notamment dans les pays du Golfe. Sa part de marché qui était dérisoire à la fin des années 1990 est devenue importante, voire la première dans de nombreux pays. En Iran, elle est quasi monopolistique. Le dixième Forum de coopération sino-arabe qui s'est tenu pour la première fois à Riyad en mai dernier confirme le renforcement de cette présence chinoise non seulement dans le domaine commercial mais également dans celui de l'investissement.

> *« La Chine s'implique plus directement au Moyen-Orient, ce qui est nouveau, au travers d'actions de médiation, comme l'accord de normalisation des relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite de mars 2023 qui a changé la donne dans le Golfe. »*

Cette politique chinoise a pris une dimension politique depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping et la publication en 2016 du *China's Arab Policy Paper* : elle a été marquée par plusieurs voyages du président et du ministre des Affaires étrangères chinois, notamment dans le Golfe, par la nomination d'un envoyé spécial très présent sur le terrain et par l'accueil de presque tous les chefs d'État de la région à Pékin. La Chine s'implique plus directement au Moyen-Orient, ce qui est nouveau, au travers d'actions de médiation, comme l'accord de normalisation des relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite de mars 2023 qui a changé la donne dans le Golfe. « L'accord d'unité nationale » du 23 juillet 2024 entre les différentes factions palestiniennes, notamment le Fatah et le Hamas, semble avoir une portée plus limitée compte tenu de l'expérience passée. Il est cependant symbolique d'une affirmation du rôle nouveau que la Chine entend jouer dans la région, dans le contexte de son affrontement avec les États-Unis.

Vers l'embrasement ?

Après l'assassinat d'Ismaïl Haniyeh le 31 juillet dernier à Téhéran, la menace iranienne de « châtiment » a été clairement exprimée par le Guide suprême lui-même. Le parallélisme des formes voudrait qu'il soit mis en œuvre par l'Iran et vise une cible sur le territoire israélien. Si l'Iran a des armes conventionnelles obsolètes, il a les moyens de réaliser cet objectif par drones et missiles balistiques. Il peut cependant hésiter face à un risque de réplique destructrice d'Israël contre des objectifs sensibles, voire nucléaires. Téhéran peut agir par des proxys, essentiellement le Hezbollah qui a les moyens compte tenu de l'arsenal dont il dispose et de sa proximité géographique, d'organiser une action meurtrière au cœur même du territoire israélien.

À l'inverse, aucun des acteurs n'a intérêt à une telle extension. Le Hezbollah comme l'Iran ne s'en cachent pas. Téhéran a essayé, en vain, d'obtenir une condamnation de l'action israélienne qui viole le droit international devant le Conseil de sécurité, refusée par Washington. Israël, déjà très engagé à Gaza, n'a pas les moyens d'ouvrir efficacement un nouveau front, notamment au Liban du Sud. Le « *security establishment* », qui regroupe Tsahal et les services de renseignement, en est parfaitement conscient. Les États-Unis, les pays occidentaux comme arabes, la Chine et la Russie prêchent l'apaisement et exercent de fortes pressions ou négocient directement ou indirectement avec Téhéran.



Cependant, la politique n'obéit pas forcément à la raison. L'exemple d'Israël montre que Netanyahou peut s'engager dans des actions provocatrices malgré les conseils d'apaisement de Washington. Mais l'esprit de revanche peut prévaloir de la part du Hezbollah, dont plusieurs hauts responsables, y compris son chef militaire Fouad Chokr, ont été tués. Il peut en être de même de l'Iran, humilié par l'assassinat à Téhéran même d'Ismaïl Haniyeh le 31 juillet dernier.

Ainsi le risque d'embrasement existe. D'attaques d'ampleur, comme l'opération du 40e jour, déclenchée le 25 aout par le Hezbollah en « actions préventives » israéliennes, la montée en gamme des affrontements réciproques est évidente. Elle peut conduire à un embrasement régional. Si ce risque se concrétise, il aurait des effets dévastateurs qui pourraient dépasser la seule région. En toute hypothèse, une situation de guerre s'installe au Moyen-Orient de façon durable.

Denis Bauchard, le 26/08/24

Photo ci-dessus :
De gauche à droite, Mahmoud al-Aloul, vice-président du comité central de l'Organisatio palestinienne et du parti politique Fatah, Wang Yi, ministre chinois des Affaires étrangères, et Mussa Abu Marzuk, membre éminent du mouvement islamiste palestinien Hamas, assistent à un événement à la maison d'hôtes d'État Diaoyutai, à Pékin, le 23 juillet 2024. À cette occasion, un accord entre 14 factions palestiniennes a été conclu afin d'instaurer un « gouvernement intérimaire de réconciliation nationale » pour gouverner la bande de Gaza après la guerre. (© Pedro Pardo/POOL/AF)



L'État de Palestine comme enjeu central

r **Miloud Chennoufi**, professeur de relations
ternationales au Collège militaire royal du Canada.

Photo ci-dessus : Annonce d'un avis consultatif par la Cour internationale de justice (CIJ) au Palais de la Paix à La Haye, aux Pays-Bas, le 19 juillet 2024. La CIJ appelait Israël à mettre fin le plus rapidement possible à sa présence « illégale » dans les territoires palestiniens occupés. Pour la ministre déléguée aux Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, « c'est la plus haute juridiction [de l'ONU] et elle a présenté une analyse très détaillée de ce qui se passe à travers l'occupation et la colonisation prolongée par Israël du territoire palestinien, en violation du droit international. » (Agence France-Presse) (© Lina Selg/ANP MAG/ANP via AFP)

Palestine est reconnue comme État souverain par
6 pays. Même si le statut de membre à part entière
e l'ONU ne lui a pas encore été octroyé, elle siège à
ssemblée générale sous la dénomination « État de
lestine ». À la faveur d'une résolution adoptée en
n 2024, elle peut faire des propositions d'agenda et
rticiper à des comités. Cela témoigne d'un soutien
assif à la souveraineté palestinienne auprès de la
mmunauté internationale. Il se trouve cependant
e, parmi les pays qui ne reconnaissent toujours pas la
lestine — principalement les États occidentaux et un
mbre limité de leurs alliés sur les autres continents —
urent trois membres permanents du Conseil de
curité : les États-Unis, la France, et le Royaume-Uni. Or,
ns l'aval du Conseil de sécurité, aucun nouvel État ne
ut être admis dans l'Organisation. C'est précisément à
niveau qu'un blocage a de tout temps été entretenu
r ces États, même si leur position ne correspond pas
ujours au sentiment général de leurs propres opinions
bliques, ni à la position de quatre pays occidentaux
ant reconnu l'État de Palestine : la Suède, l'Irlande,
spagne, et la Norvège.
source principale du blocage provient des États-
s. En témoigne le vote au Conseil de sécurité le
avril 2024. Tous les États non permanents ont voté
ur reconnaitre l'État de Palestine (à l'exception de la
sse qui s'est abstenue), parmi lesquels on retrouve
apon, Malte, et la Corée du Sud, trois États n'ayant
urtant pas de relations diplomatiques avec l'État de
lestine. Plus significatif : la France a voté en faveur de
résolution et le Royaume-Uni s'est abstenu. Seuls les
ts-Unis ont voté contre.

Paradoxalement, les États-Unis, à l'instar de la quasi-totalité des États dans le monde, sont officiellement favorables à la solution des deux États. Leur argument est que la reconnaissance de l'État de Palestine doit résulter de négociations directes entre Palestiniens et Israéliens. Du point de vue du droit, la résolution 181 de l'Assemblée générale de l'ONU adoptée en 1947 portant partition de la Palestine historique entre un État arabe et un État juif fait procéder la légitimité de l'un de la légitimité de l'autre ; la reconnaissance de l'un impose de ce fait la reconnaissance de l'autre. Il en est de même de la résolution 242 du Conseil de sécurité adoptée en 1967 qui exige le retrait israélien des territoires palestiniens occupés pendant la guerre des Six jours. Dans un avis consultatif, le 19 juillet 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) a jugé cette occupation illégale, y compris la colonisation, l'expropriation des Palestiniens et leur expulsion, la confiscation de leurs terres, l'emprisonnement arbitraire, l'application de la loi israélienne aux colons et l'imposition d'un régime militaire aux Palestiniens (1).
C'est précisément cette politique de colonisation tous azimuts que les gouvernements israéliens successifs ont mis en œuvre. Le retrait de Gaza en 2005, accompagné d'un blocus, a non seulement transformé l'enclave en la zone la plus densément peuplée au monde avec le risque de devenir inhabitable, mais il a également ouvert la voie à une intensification sans précédent de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Un mois avant la publication de l'avis de la CIJ, le parlement israélien votait contre la création d'un État palestinien. Ce vote obéit à la même logique que celle qui a animé l'adoption d'une loi en 1918 qui limite le droit à l'autodétermination aux seuls citoyens juifs d'Israël. Aujourd'hui, en dehors de quelques voix dissidentes, il n'existe pas de forces politiques israéliennes capables de former un gouvernement qui soient en même temps favorables à la solution des deux États.
Espérer — comme on le fait à Washington depuis la présidence de Bush fils — que cette solution puisse émerger de négociations directes, relève soit d'une naïveté profonde très peu probable, soit de la volonté de laisser le champ libre à la colonisation, donc l'abandon de l'État palestinien. L'asymétrie entre un État solidement constitué, disposant de l'arme nucléaire, et jouissant d'un soutien militaire, diplomatique et financier de la part de la plus grande puissance du monde, et un peuple colonisé, ne peut encourager l'État en question à s'engager dans des négociations de son propre gré. L'expérience a montré que les seules et uniques négociations sérieuses ont été consécutives à des pressions crédibles que le président Bush père avait exercées sur le gouvernement israélien. Ces négociations ont finalement abouti aux accords d'Oslo.

Les accords d'Oslo, qui remontent aux années 1990, n'étaient pas parfaits en ce qu'ils reportaient des questions cruciales (la création d'un État palestinien,



L'État de Palestine comme enjeu central

Par **Miloud Chennoufi**, professeur de relations internationales au Collège militaire royal du Canada.

Photo ci-dessus : Annonce d'un avis consultatif par la Cour internationale de justice (CIJ) au Palais de la Paix à La Haye, aux Pays-Bas, le 19 juillet 2024. La CIJ appelait Israël à mettre fin le plus rapidement possible à sa présence « illégale » dans les territoires palestiniens occupés. Pour la ministre déléguée aux Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, « c'est la plus haute juridiction [de l'ONU] et elle a présenté une analyse très détaillée de ce qui se passe à travers l'occupation et la colonisation prolongée par Israël du territoire palestinien, en violation du droit international. » (Agence France-Presse) (© Lina Selg/ANP MAG/ANP via AFP)

La Palestine est reconnue comme État souverain par 146 pays. Même si le statut de membre à part entière de l'ONU ne lui a pas encore été octroyé, elle siège à l'Assemblée générale sous la dénomination « État de Palestine ». À la faveur d'une résolution adoptée en juin 2024, elle peut faire des propositions d'agenda et participer à des comités. Cela témoigne d'un soutien massif à la souveraineté palestinienne auprès de la communauté internationale. Il se trouve cependant que, parmi les pays qui ne reconnaissent toujours pas la Palestine — principalement les États occidentaux et un nombre limité de leurs alliés sur les autres continents — figurent trois membres permanents du Conseil de sécurité : les États-Unis, la France, et le Royaume-Uni. Or, sans l'aval du Conseil de sécurité, aucun nouvel État ne peut être admis dans l'Organisation. C'est précisément à ce niveau qu'un blocage a de tout temps été entretenu par ces États, même si leur position ne correspond pas toujours au sentiment général de leurs propres opinions publiques, ni à la position de quatre pays occidentaux ayant reconnu l'État de Palestine : la Suède, l'Irlande, l'Espagne, et la Norvège.

La source principale du blocage provient des États-Unis. En témoigne le vote au Conseil de sécurité le 18 avril 2024. Tous les États non permanents ont voté pour reconnaître l'État de Palestine (à l'exception de la Suisse qui s'est abstenue), parmi lesquels on retrouve le Japon, Malte, et la Corée du Sud, trois États n'ayant pourtant pas de relations diplomatiques avec l'État de Palestine. Plus significatif : la France a voté en faveur de la résolution et le Royaume-Uni s'est abstenu. Seuls les États-Unis ont voté contre.

Paradoxalement, les États-Unis, à l'instar de la quasi-totalité des États dans le monde, sont officiellement favorables à la solution des deux États. Leur argument est que la reconnaissance de l'État de Palestine doit résulter de négociations directes entre Palestiniens et Israéliens. Du point de vue du droit, la résolution 181 de l'Assemblée générale de l'ONU adoptée en 1947 portant partition de la Palestine historique entre un État arabe et un État juif fait procéder la légitimité de l'un de la légitimité de l'autre ; la reconnaissance de l'un impose de ce fait la reconnaissance de l'autre. Il en est de même de la résolution 242 du Conseil de sécurité adoptée en 1967 qui exige le retrait israélien des territoires palestiniens occupés pendant la guerre des Six jours. Dans un avis consultatif, le 19 juillet 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) a jugé cette occupation illégale, y compris la colonisation, l'expropriation des Palestiniens et leur expulsion, la confiscation de leurs terres, l'emprisonnement arbitraire, l'application de la loi israélienne aux colons et l'imposition d'un régime militaire aux Palestiniens (1).

C'est précisément cette politique de colonisation tous azimuts que les gouvernements israéliens successifs ont mis en œuvre. Le retrait de Gaza en 2005, accompagné d'un blocus, a non seulement transformé l'enclave en la zone la plus densément peuplée au monde avec le risque de devenir inhabitable, mais il a également ouvert la voie à une intensification sans précédent de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Un mois avant la publication de l'avis de la CIJ, le parlement israélien votait contre la création d'un État palestinien. Ce vote obéit à la même logique que celle qui a animé l'adoption d'une loi en 1918 qui limite le droit à l'autodétermination aux seuls citoyens juifs d'Israël. Aujourd'hui, en dehors de quelques voix dissidentes, il n'existe pas de forces politiques israéliennes capables de former un gouvernement qui soient en même temps favorables à la solution des deux États.

Espérer — comme on le fait à Washington depuis la présidence de Bush fils — que cette solution puisse émerger de négociations directes, relève soit d'une naïveté profonde très peu probable, soit de la volonté de laisser le champ libre à la colonisation, donc l'abandon de l'État palestinien. L'asymétrie entre un État solidement constitué, disposant de l'arme nucléaire, et jouissant d'un soutien militaire, diplomatique et financier de la part de la plus grande puissance du monde, et un peuple colonisé, ne peut encourager l'État en question à s'engager dans des négociations de son propre gré. L'expérience a montré que les seules et uniques négociations sérieuses ont été consécutives à des pressions crédibles que le président Bush père avait exercées sur le gouvernement israélien. Ces négociations ont finalement abouti aux accords d'Oslo.

Les accords d'Oslo, qui remontent aux années 1990, n'étaient pas parfaits en ce qu'ils reportaient des questions cruciales (la création d'un État palestinien,

le statut de Jérusalem, les colonies, et le droit de retour) à des négociations ultérieures, fragilisant l'ensemble du processus devant tout changement de gouvernement en Israël ou aux États-Unis — ce qui n'a pas manqué de se produire. Il n'en demeure pas moins que nous avons là la preuve de l'énorme ascendant que les États-Unis peuvent avoir sur Israël, pour peu que les dirigeants américains consentent à en faire usage. C'est bien la pression américaine qui favorisa en Israël une dynamique nouvelle dans laquelle s'allièrent les pragmatiques du parti travailliste (avec à leur tête le Premier ministre Yitzhak Rabin) et les activistes tels le collectif *La paix maintenant*.

Rabin n'était pas une colombe. Il comprenait cependant les limites de la puissance écrasante d'Israël face à un peuple démuni mais déterminé à rejeter la domination. Le facteur démographique fut un argument supplémentaire pour se convaincre que d'un point de vue strictement stratégique, l'annexion des territoires palestiniens était une entreprise intenable.

Les Palestiniens qui ont négocié à Oslo n'étaient pas des colombes non plus. Depuis les accords de paix entre l'Égypte et Israël en 1979, Yasser Arafat, après avoir cru dans la lutte armée, s'est rendu compte qu'aucun État arabe n'était près à s'engager dans une nouvelle guerre contre un Israël désormais doté de l'arme nucléaire et inconditionnellement soutenu par les États-Unis. La reconnaissance d'Israël par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en 1988 procédait donc elle aussi d'une logique pragmatique faisant primer les négociations sur la guerre, tout en proclamant l'État de Palestine. Mais cette logique n'était partagée ni par la droite israélienne et les néoconservateurs américains, ni par le Hamas. Le Hamas pensait qu'il pouvait obtenir par la violence ce que l'OLP ne pouvait obtenir par la négociation, surtout après l'assassinat de Rabin par un extrémiste israélien. La droite israélienne, dirigée déjà par Benyamin Netanyahou allié au mouvement des colons, a fait campagne contre les accords d'Oslo avant de s'emparer du pouvoir et de s'y maintenir presque sans interruption jusqu'à aujourd'hui. Son alternative au démantèlement du processus d'Oslo comportait quatre piliers : la violence pour briser toute résistance palestinienne, la poursuite de la colonisation avec comme option l'annexion éventuelle des territoires occupés, l'octroi d'une gestion locale très limitée aux Palestiniens regroupés dans des enclaves de plus en plus réduites, et la normalisation des relations diplomatiques avec les États arabes qui acceptent d'abandonner purement et simplement la cause palestinienne. Profitant de la fenêtre d'opportunité ouverte par le 11-Septembre, les néoconservateurs américains ont encouragé cette logique jusqu'aux accords dits d'Abraham en 2020 portant sur la normalisation des relations entre Israël et quatre États arabes [Émirats arabes unis et Bahreïn, suivis par Soudan et Maroc].

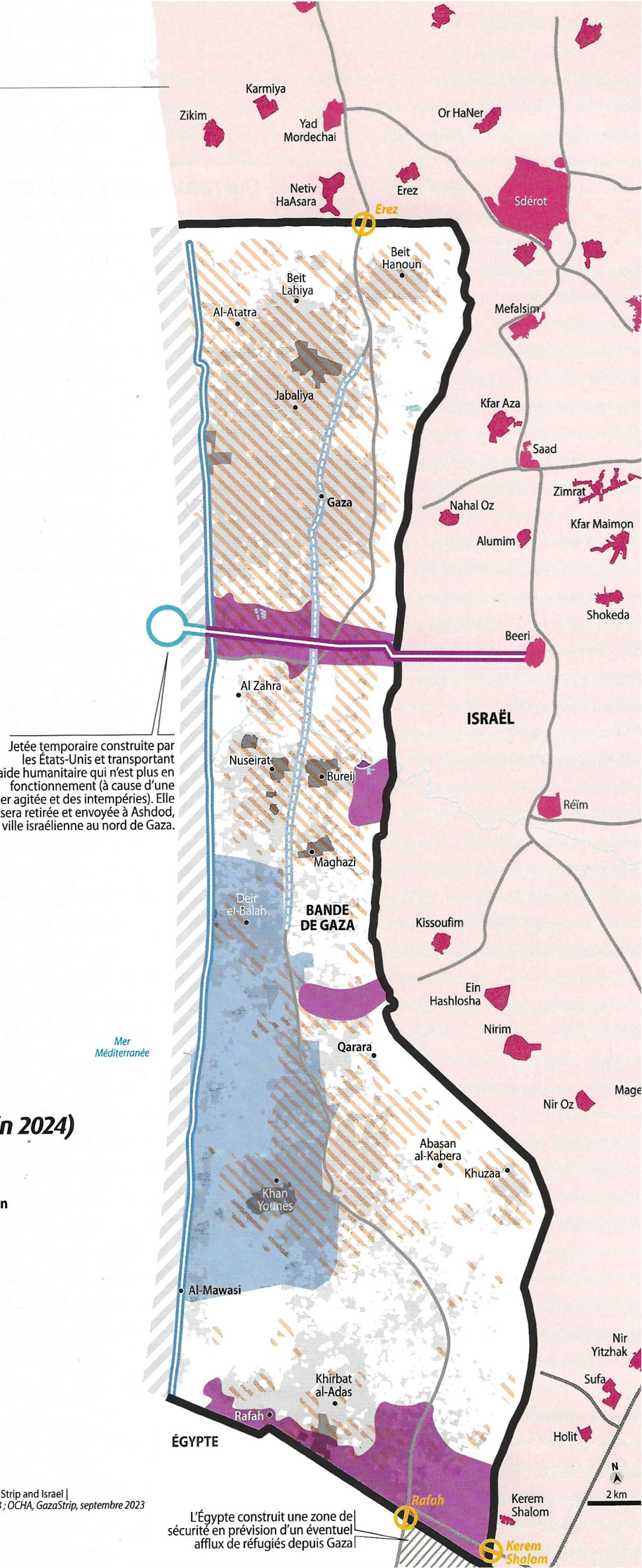

La bande de Gaza, territoire en guerre (9 juin 2024)

Route principale

Bande de Gaza…

- Frontières terrestre et maritime fermées
- Zone bâtie palestinienne
- Camps de réfugiés créés lors de la *Nakba* de 1948
- Zone « humanitaire » d'Al-Mawasi, décidée de façon unilatérale par le gouvernement israélien
- Couloir humanitaire mis en place par Tsahal
- Ancien couloir humanitaire *via* la route Salah ad-Din (décembre 2023)

… contrôlée par le gouvernement israélien

- Point de passage autorisé et filtré par l'armée israélienne Tsahal laissant entrer l'aide humanitaire
- Zone où l'armée israélienne Tsahal est présente et contrôle le territoire
- Corridor de Netzarim Zone mise en place et contrôlée par les forces de défense israéliennes
- Forte densité des dommages sur Gaza (situation au 29 février 2024)
- Zone bâtie israélienne (les villes ont été évacuées depuis les attentats du 7 octobre 2023)
- Zone militaire fermée depuis les attaques terroristes du Hamas

Cartographie : Laura Margueritte

Sources : Rédaction de Moyen-Orient, *juin 2024 ; ISW,* Iran Update, *9 juin 2024 ; OCHA,* Hostilities in the Gaza Strip and Israel | Flash Update #172, *29 mai 2024 ; Shelter Cluster,* oPt - Gaza Strip, Damage affected areas, *30 novembre 2023 ; OCHA, GazaStrip, septembre 2023*

tard provoquer une explosion de violence.
Ces voix sont restées inaudibles jusqu'au réveil brutal du 7 octobre 2023. L'attaque du Hamas représente exactement ce que l'alternative au processus de paix promettait de prévenir et à ce titre prouve son échec. Mais la guerre que mène Israël à Gaza depuis lors, doublée d'une recrudescence de la violence des colons contre les Palestiniens en Cisjordanie et d'une escalade dans la colonisation des territoires occupés, obéit exactement à la logique qui a conduit à l'attaque du Hamas. Un tel cercle vicieux ne pouvait que provoquer une montée aux extrêmes. Le prix de l'abandon d'une paix globale au conflit israélo-palestinien avec comme pièce centrale un État palestinien souverain, se compte d'abord et avant tout par plus de 40 000 victimes (un chiffre appelé à s'accroitre), essentiellement des civils, des déplacements forcés de population, une destruction sans précédent d'infrastructures vitales, la faim comme arme de guerre, etc. Autant de crimes au regard du droit international.

Même lorsqu'on fait abstraction des considérations morales et juridiques, cette souffrance inqualifiable, qui aurait pu être rangée d'un point de vue stratégique froid au compte du premier pilier de l'alternative au processus de paix — la violence contre toute résistance palestinienne —, génère également une réaction fortement hostile à Israël dans le monde. Deux éléments méritent d'être évoqués à cet égard. Le premier concerne les initiatives auprès de la justice internationale, de la plainte déposée par l'Afrique du Sud contre Israël pour génocide — une initiative soutenue par de nombreux États — à la requête du procureur de la Cour pénale internationale d'un mandat d'arrêt international contre le Premier ministre et le ministre de la Défense israéliens et de trois dirigeants du Hamas. Le second élément concerne la volonté d'Israël d'élargir la normalisation diplomatique avec des États arabes à l'Arabie saoudite, État pivot de la Ligue arabe, sans lequel la portée des accords d'Abraham demeurera très limitée. Or, l'Arabie saoudite, à l'origine de la fameuse initiative arabe de 2002, a de tout temps soutenu l'option d'une normalisation arabe généralisée avec Israël, contre la création d'un État palestinien dans les frontières de 1967. Même si l'Arabie saoudite est demeurée discrète dans le conflit en cours, il est difficile d'imaginer avec sérieux un rapprochement diplomatique significatif avec Israël dans un futur proche, surtout si Israël continue d'insister que la normalisation doive se faire sans référence aucune aux Palestiniens.

La centralité de la question palestinienne se manifeste enfin dans le choc éternel du droit et de la puissance. Si le droit est en majeure partie favorable aux Palestiniens et la puissance à Israël, et si les États-Unis et plus généralement les États occidentaux se présentent au monde comme les garants d'un ordre international fondé sur le droit, le refus de ces derniers de peser de leur poids en faveur d'une solution au conflit israélo-palestinien fondée sur le droit, l'accusation du « deux poids-deux mesures », ont toutes les chances de conduire à leur affaiblissement dans les rapports de forces mondiaux, et plus fondamentalement à l'affaiblissement de l'idéal internationaliste libéral lui-même.

Miloud Chennoufi, le 20/08/24

Note

(1) https://rebrand.ly/yh1kztx



Photo ci-contre : Le représentant permanent adjoint des États-Unis auprès de l'ONU Robert Wood vote contre un projet de résolution qui recommande à l'Assemblée générale de l'ONU, composée de 193 membres, que « l'État de Palestine soit admis comme membre des Nations Unies », au siège de l'ONU à New York, le 18 avril 2024. (© Xinhua/Xie E)

Qui reconnaît l'État de Palestine (mai 2024) ?

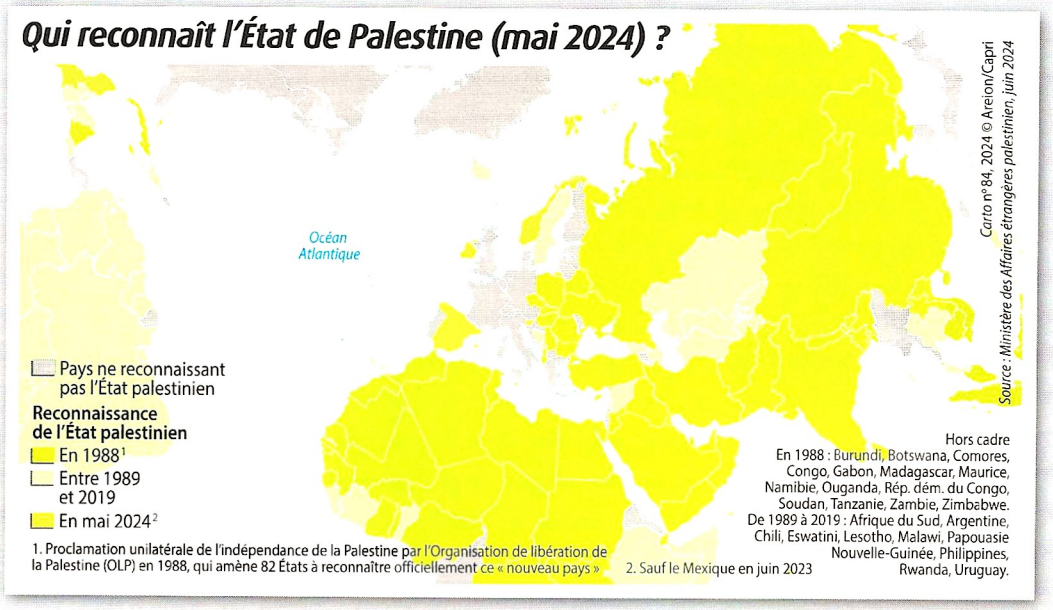

Hormis la violence sporadique du Hamas durant les années 2000 et les assauts israéliens sur Gaza à intervalles réguliers, la question palestinienne a été reléguée au second plan dans l'ordre des priorités des États-Unis. Le président Obama a bien fourni un maigre effort pour ressusciter le processus de paix enterré par son prédécesseur, mais sans succès. Les présidents Trump et Biden ont entériné l'idée de la disparition de la question palestinienne. Il n'y avait donc plus lieu de dépenser quelque capital politique et diplomatique pour la création d'un État palestinien. De rares voix se sont élevées, comme celle de l'ONG israélo-palestinienne B'tselem, de Human Rights Watch ou d'Amnesty International qui, à travers un travail de terrain patient et minutieux sur la réalité de l'occupation, montraient que ce qui se mettait en place à travers l'alternative de la droite israélienne au processus de paix revenait à un système d'apartheid insoutenable qui allait tout ou tard provoquer une explosion de violence.

Ces voix sont restées inaudibles jusqu'au réveil brutal du 7 octobre 2023. L'attaque du Hamas représente exactement ce que l'alternative au processus de paix promettait de prévenir et à ce titre prouve son échec. Mais la guerre que mène Israël à Gaza depuis lors, doublée d'une recrudescence de la violence des colons contre les Palestiniens en Cisjordanie et d'une escalade dans la colonisation des territoires occupés, obéit exactement à la logique qui a conduit à l'attaque du Hamas. Un tel cercle vicieux ne pouvait que provoquer une montée aux extrêmes. Le prix de l'abandon d'une paix globale au conflit israélo-palestinien avec comme pièce centrale un État palestinien souverain, se compte d'abord et avant tout par plus de 40 000 victimes (un chiffre appelé à s'accroitre), essentiellement des civils, des déplacements forcés de population, une destruction sans précédent d'infrastructures vitales, la faim comme arme de guerre, etc. Autant de crimes au regard du droit international.

Même lorsqu'on fait abstraction des considérations morales et juridiques, cette souffrance inqualifiable, qui aurait pu être rangée d'un point de vue stratégique froid au compte du premier pilier de l'alternative au processus de paix — la violence contre toute résistance palestinienne —, génère également une réaction fortement hostile à Israël dans le monde. Deux éléments méritent d'être évoqués à cet égard. Le premier concerne les initiatives auprès de la justice internationale, de la plainte déposée par l'Afrique du Sud contre Israël pour génocide — une initiative soutenue par de nombreux États — à la requête du procureur de la Cour pénale internationale d'un mandat d'arrêt international contre le Premier ministre et le ministre de la Défense israéliens et de trois dirigeants du Hamas. Le second élément concerne la volonté d'Israël d'élargir la normalisation diplomatique avec des États arabes à l'Arabie saoudite, État pivot de la Ligue arabe, sans lequel la portée des accords d'Abraham demeurera très limitée. Or, l'Arabie saoudite, à l'origine de la fameuse initiative arabe de 2002, a de tout temps soutenu l'option d'une normalisation arabe généralisée avec Israël, contre la création d'un État palestinien dans les frontières de 1967. Même si l'Arabie saoudite est demeurée discrète dans le conflit en cours, il est difficile d'imaginer avec sérieux un rapprochement diplomatique significatif avec Israël dans un futur proche, surtout si Israël continue d'insister que la normalisation doive se faire sans référence aucune aux Palestiniens.

La centralité de la question palestinienne se manifeste enfin dans le choc éternel du droit et de la puissance. Si le droit est en majeure partie favorable aux Palestiniens et la puissance à Israël, et si les États-Unis et plus généralement les États occidentaux se présentent au monde comme les garants d'un ordre international fondé sur le droit, le refus de ces derniers de peser de leur poids en faveur d'une solution au conflit israélo-palestinien fondée sur le droit, l'accusation du « deux poids-deux mesures », ont toutes les chances de conduire à leur affaiblissement dans les rapports de forces mondiaux, et plus fondamentalement à l'affaiblissement de l'idéal internationaliste libéral lui-même.

Miloud Chennoufi, le 20/08/24

Note

(1) https://rebrand.ly/yh1kztx



Photo ci-contre : Le représentant permanent adjoint des États-Unis auprès de l'ONU Robert Wood vote contre un projet de résolution qui recommande à l'Assemblée générale de l'ONU, composée de 193 membres, que « l'État de Palestine soit admis comme membre des Nations Unies », au siège de l'ONU à New York, le 18 avril 2024. (© Xinhua/Xie E)



analys

Israël face au spectre d'une guerre longue

Alors que l'État d'Israël s'enfonce dans une guerre longue qui s'est régionalisée, cette situation de conflit permanent devrait profondément influencer la stratégie du gouvernement ainsi que l'évolution de la société israélienne.

Par **Arnaud Peyronnet**, chercheur associé à la Fondation méditerranéenn d'études stratégiques (FM

Plus de dix mois après le drame du 7 octobre 2023, l'État d'Israël s'enfonce dans une guerre longue, à la fois contre le Hamas mais également contre l'axe iranien. Cet affrontement s'est également régionalisé. En effet, il s'étend du Liban au Yémen en passant par la Syrie et l'Irak. Des frappes directes entre Téhéran et Tel Aviv ne sont plus exclues. Cette situation de conflit permanent va sans doute devenir le nouveau paradigme dans lequel la société israélienne va devoir évoluer à l'avenir. Dans ce contexte, la menace iranienne reste perçue comme existentielle. Malgré une forte fragmentation de la société, une montée de la radicalisation et des tensions internes de plus en plus perceptibles, l'union nationale perdure. L'économie israélienne reste également solide après une courte récession fin 2023. L'important déficit budgétaire, lié aux impératifs de défense, reste toutefois préoccupant pour les équilibres économiques du pays à long terme, notamment si une guerre régionale longue survenait.

La perspective d'un conflit de longue durée

La guerre d'Israël contre le Hamas à Gaza se poursuit, presque un an après l'attaque terroriste du 7 octobre 2023. La détermination israélienne de se « venger » du Hamas et d'éviter que de telles attaques terroristes se reproduisent de nouveau parait intacte tant le choc traumatique du 7-Octobre reste massif dans la société israélienne. L'éradication des capacités militaires et politiques du Hamas à Gaza, en Cisjordanie et à l'étranger (1) est un objectif stratégique de Tel Aviv, largement partagé par la société israélienne. Les opérations militaires à Gaza, en Cisjordanie ainsi que les éliminations ciblées des dirigeants du Hamas vont donc se poursuivre autant que nécessaire (2). L'armée israélienne se prépare à cette guerre longue. Tsahal a redécoupé l'enclave palestinienne selon des objectifs militaires : création d'une zone tampon à la frontière Israël/Gaza de façon à empêcher les Palestiniens de se rapprocher d'Israël ; mise en place du corridor de Netzarim contrôlé par

Photo ci-dessus :
Des manifestants se rasse avec des pancartes demar un accord sur les otages lo d'une manifestation exige une action pour libérer les otages israéliens captifs d la bande de Gaza depuis l attaques du 7 octobre, dev le siège du ministère israé de la Défense à Tel Aviv, le 24 aout 2024. Fin juin, une manifestation pour exiger tenue de nouvelles électio avait rassemblé plus de 150 000 personnes selon l organisateurs. (© Jack Gue

o ci-dessous :
n 2024, la Cour
me d'Israël a mis un
à l'exemption de
e militaire jusqu'alors
dée aux étudiants
orthodoxes. Cette
munauté devrait fournir
e année 10 % du
re total des conscrits.
rée du service militaire
igatoire dès 18 ans — a
longée en juillet 2024
à 36 mois. (© Tsahal)



Tsahal, séparant le Nord et le Sud de l'enclave ; prise de contrôle militaire du corridor de Philadelphie entre Gaza et la frontière égyptienne. L'armée israélienne se met ainsi en position pour conduire dans la durée des opérations « coup de poing » en attendant la « capitulation » du groupe islamiste ou tout du moins l'éradication de ses cadres. De la même façon, les opérations israéliennes en Cisjordanie contre les cellules armées du Hamas vont se poursuivre.

En parallèle, l'État hébreu fait face à la propagation de ce conflit sur plusieurs autres fronts, le mettant à portée directe de « l'axe de la Résistance » iranien. Depuis le début de la guerre à Gaza, Israël subit des attaques régulières du Hezbollah le long de la Ligne Bleue ou sur le plateau du Golan, conduisant à l'évacuation de plus de soixante mille habitants des villages frontaliers israéliens et des tirs de riposte systématiques de Tsahal. La possibilité d'une guerre au Liban, latente depuis 10 mois, a été rappelée par le Premier ministre israélien après l'attaque meurtrière du Hezbollah sur le village druze de Majdal Shams, le 28 juillet 2024. L'élimination du chef militaire du mouvement chiite libanais, Fouad Chokr, le 30 juillet, en plein cœur de Beyrouth, en riposte à cette attaque, élève de nouveau le risque d'un conflit majeur sur le front nord d'Israël, voire directement avec l'Iran. Les échanges de tirs en profondeur entre Israël et le Hezbollah le 25 aout dernier s'inscrivent dans cette tendance même s'ils gèlent, pour un temps, le contentieux lié à l'élimination de Fouad Chokr. D'autres épisodes de ce type dans les prochaines semaines et mois sont probables En Syrie, les forces israéliennes continuent de cibler méthodiquement les représentants du corps des Pasdarans iraniens, notamment à Damas, ceux-ci étant accusés d'organiser les transferts d'armements vers le Hezbollah. Dans cette zone, les frappes israéliennes visant à endiguer la présence iranienne vont perdurer.

Rompant avec sa politique traditionnelle de « patience stratégique » (3), Téhéran a, pour la première fois de son histoire, attaqué directement l'État hébreu le 13 avril 2024, au travers du lancement, depuis son territoire, de 350 missiles et drones d'attaque contre le territoire israélien (4). Les autorités iraniennes ont souligné que, « désormais, si le régime sioniste attaque, il fera l'objet à nouveau d'une contre-attaque depuis l'Iran ; une nouvelle équation a été établie avec cette opération » (5). Ce mode d'action « direct » iranien est nouveau, même si Téhéran a constaté qu'il était bien plus vulnérable aux raids aériens israéliens qu'Israël ne l'était de son côté face aux attaques de missiles et drones iraniens (6). Mais quand il est symboliquement attaqué, voire humilié, à l'instar de l'élimination le 31 juillet 2024 en plein cœur de Téhéran d'Ismaïl Haniyeh, chef politique du Hamas, l'Iran se doit de réagir directement et massivement.

Le régime des Mollahs cherche en parallèle à durcir les agissements des groupes pro-iraniens pour dissuader les frappes directes sur son sol. En complément du Hezbollah, le régime des Houthis est dans ce cadre un acteur de choix pour Téhéran. Dès le début du conflit à Gaza, les Houthis ont déclaré qu'ils viseraient, en riposte aux opérations israéliennes, les navires naviguant en mer Rouge ayant des liens avec l'État hébreu. Selon eux, « toute escalade à Gaza verra une escalade en mer Rouge » et « toute partie qui s'interposera entre eux et la Palestine sera affrontée » (7). Outre les attaques contre le trafic maritime marchand en mer Rouge (8), les Houthis ont régulièrement tiré des missiles de croisière et des drones sur le Sud d'Israël, menant à la paralysie complète du port d'Eilat. Le 19 juillet 2024, une nouvelle étape a été franchie avec le tir réussi d'un drone houthi sur la ville de Tel Aviv, faisant plusieurs victimes. L'audace de ce tir et la cible visée ont conduit l'armée de l'air israélienne à effectuer le lendemain un raid de riposte contre le port et le terminal pétrolier houthi d'Hodeïdah au Yémen.

> *« Israël est en guerre ouverte sur plusieurs fronts, avec une accélération nette des hostilités contre « l'axe de la Résistance » iranien. Si l'éradication du Hamas risque de se poursuivre résolument avec davantage de raids et éliminations ciblées sur les hauts cadres du mouvement, la dynamique d'affrontement se porte désormais sur Téhéran et les milices qui lui sont inféodées. »*

De fait, Israël est en guerre ouverte sur plusieurs fronts, avec une accélération nette des hostilités contre « l'axe de la Résistance » iranien. Si l'éradication du Hamas risque de se poursuivre résolument avec davantage de raids et éliminations ciblées sur les hauts cadres du mouvement, la dynamique d'affrontement se porte désormais sur Téhéran et les milices qui lui sont inféodées. Même si les deux parties ont beaucoup à perdre, l'envie

d'en découdre semble évidente. L'ouverture inédite d'un front en mer Rouge entre Israël et les Houthis consacre la régionalisation du conflit (9), tout comme la conduite de frappes ponctuelles et réciproques tant israéliennes qu'iraniennes. Une guerre longue semble ainsi engagée pour l'État hébreu, pourtant habitué dans son histoire aux conflits de courte durée.

Une société très fragmentée et sous tension, mais où l'union nationale prédomine encore

Le traumatisme des attaques du 7-Octobre et la situation sécuritaire régionale font que la société israélienne vit aujourd'hui un moment d'unité nationale face à une menace perçue comme existentielle. La société s'est rassemblée, notamment via la mobilisation militaire (10), dépassant les différends politiques, malgré des critiques quant à la stratégie choisie par le gouvernement. La colère reste ainsi forte vis-à-vis du gouvernement Netanyahou, accusé d'erreurs dans l'appréciation de la menace et d'abandon des otages encore aux mains de l'organisation terroriste. Toutefois, les menaces de l'axe pro-iranien sur Israël font qu'un conflit long avec l'Iran et ses groupes affiliés est assez largement accepté, tant la menace proférée par cet axe est estimée suffisamment sérieuse et immédiate pour maintenir l'unité nationale.

> *« Les menaces de l'axe pro-iranien sur Israël font qu'un conflit long avec l'Iran et ses groupes affiliés est assez largement accepté, tant la menace proférée par cet axe est estimée suffisamment sérieuse et immédiate pour maintenir l'unité nationale. »*

La société israélienne reste pourtant profondément fragmentée. En 2015, l'ancien président israélien, Reuven Rivlin, identifiait quatre « tribus » composant la société israélienne et qui ne se mélangeaient pas : les trois tribus juives (laïcs, religieux-nationalistes et ultra-orthodoxes) et la tribu arabe. Parmi celles-ci, les tribus des religieux-nationalistes et des ultra-orthodoxes se sont considérablement accrues ces 20 dernières années, au détriment de la tribu des laïcs. Le glissement à droite de l'opinion publique, la radicalisation des discours et « l'orientalisation » des perceptions (l'antagonisme religieux et les comportements messianiques devenant prédominants sur l'antagonisme classique entre États-nations) a progressivement transformé la société israélienne. Les attentats suicides à répétition de la Seconde Intifada (2000-2005) et l'influence croissante des religieux-nationalistes ont forgé une nouvelle identité politique des Israéliens, désormais sûrs du droit d'Israël sur l'ensemble des territoires qu'il revendique (dont la Cisjordanie, dénommée localement Judée et Samarie) (11). Les attaques de colons radicalisés contre des Palestiniens sont devenues courantes. Récemment, les attaques de ces mêmes colons contre l'aide humanitaire vers Gaza ou encore les manifestations, le 29 juillet 2024, de membres de l'extrême droite israélienne (12) sur les bases militaires de Sde Teiman et Beit Lid, contre la détention de réservistes israéliens accusés d'exactions sur des prisonniers du Hamas, démontrent toute l'importance des tensions entre les religieux-nationalistes et le reste des « tribus » d'Israël. De son côté, la tribu « arabe » (13), qui représente 20 % de la population israélienne, se tient soigneusement à l'écart de la tempête soulevée par le 7-Octobre, par peur des incidents et de l'amalgame qui pourrait être fait avec les Palestiniens de Gaza. Mais même soumis à la montée du radicalisme de la société israélienne, ils indiquent massivement faire partie d'Israël (14). La riposte de Tsahal à la mort de 12 jeunes druzes le 27 juillet 2024 lors d'une frappe du Hezbollah, contribue d'ailleurs à cette volonté de maintien de l'unité des différentes tribus autour de l'État d'Israël (15).



Au final, la société israélienne, bien que très fragmentée, a réussi à maintenir son unité face à des risques existentiels considérés comme imminents. Elle semble donc préparée à un conflit régional d'envergure, surtout avec l'Iran, ennemi fédérateur de toutes les tribus d'Israël (16).

Une situation économique solide mais à risques en cas de conflit long

L'économie israélienne a subi un énorme choc avec le conflit prolongé à Gaza. Le PIB israélien s'est enfoncé de 20 % au dernier trimestre 2023, essentiellement en raison de la baisse massive de la consommation intérieure. Les exportations ont chuté tandis que les secteurs de l'agriculture, de la construction et de la haute technologie ont été fragilisés (17). Cette récession reste toutefois relative, car l'économie israélienne a finalement progressé de 2 % en 2023 (à comparer cependant aux 6,5 % de croissance en 2022) (18).

La situation semble aujourd'hui s'améliorer et l'économie israélienne pourrait revenir à ses niveaux antérieurs : l'inflation devrait s'établir à moins de 3 % en 2024, et la croissance à

Photo ci-dessus :
Feux de forêt à la suite d'attaques de roquettes e provenance du Liban, prè d'Ayelet-Hashahar, dans le Nord d'Israël, le 17 aou 2024. Le Hezbollah a atta avec des roquettes Katiou et des drones, en riposte la mort de Fouad Chokr, u des chefs militaires tués l 30 juillet près de Beyrout Tsahal évoque des « dégâ mineurs », un état d'urge de 48 heures a été décré par les autorités israélien sur l'ensemble du pays. (© Ayal Margolin/JINI via Xinhua)

4 % (19). Le taux de change de la monnaie israélienne est similaire à ses niveaux de 2023 ; la bourse israélienne est proche de ses records, tandis que le taux de chômage s'établissait à seulement 3 % en mai 2024 (20).

La forte augmentation de la dépense publique (qui a permis d'absorber le choc de cette courte récession) (21), notamment au profit du secteur de la défense, pourrait toutefois constituer un risque structurel sur les équilibres économiques du pays (22). Pour certains économistes israéliens, la menace d'une forte inflation et d'une croissance atone, à l'identique de ce qu'a connu le pays au cours des années qui ont suivi la guerre du Kippour (23), est réelle, surtout si une guerre longue s'installe. Concernant les exportations, et ce alors que l'isolement politique d'Israël avec l'Europe occidentale risque de perdurer, une réorientation plus marquée des flux vers les économies asiatiques est probable, afin de tirer profit de la croissance continue de cette région.

L'État, la société et l'économie d'Israël ont toujours réussi à faire face aux différents conflits qui menaçaient sa survie. Le sentiment d'union nationale en cas de crise reste très fort, les armées, la société et l'économie étant très résilientes. Toutefois, l'État hébreu préfère mener des guerres courtes, justement pour ne pas affaiblir ses précieuses et rares ressources. La possibilité d'une guerre régionale d'usure avec l'axe iranien pourrait dès lors imposer une adaptation profonde et rapide du fonctionnement politique et économique de l'État hébreu.

Arnaud Peyronnet, le 14/08/24

> *« Pour certains économistes israéliens, la menace d'une forte inflation et d'une croissance atone, à l'identique de ce qu'a connu le pays au cours des années qui ont suivi la guerre du Kippour, est réelle, surtout si une guerre longue s'installe. »*



Notes

(1) Voir les éliminations ciblées de Saleh Al-Arouri, n° 2 de l'organisation, à Beyrouth en janvier 2024 et celle d'Ismail Haniyeh le 31 juillet à Téhéran.

(2) À l'instar de l'élimination de Mohammed Deïf, chef militaire du Hamas à Gaza le 13 juillet 2024 et de Marwan Issa (n° 3 de l'organisation) en mars 2024.

(3) Définie comme l'évitement du conflit direct via des actions « à retardement » essentiellement asymétriques (*Le Figaro*, 14/04/2024).

(4) Attaque en riposte à la mort, le 1er avril, de sept Pasdarans tués dans une frappe israélienne contre le consulat iranien à Damas, frappe considérée par Téhéran comme le franchissement inacceptable d'une ligne rouge par Israël.

(5) Chef d'état-major des Forces armées iraniennes, Mohammed Hossein Baqeri, cité *in Le Grand Continent*, 14/04/2024 (https://rebrand.ly/34q838z).

(6) Comme le montrent la riposte limitée d'Israël sur la base iranienne d'Ispahan (19 avril 2024) et la suprématie de la défense anti-aérienne israélienne (certes aidée par les États-Unis) sur la frappe massive lancée par l'Iran le 13 avril (près de 99 % des projectiles interceptés avant leur impact sur le territoire israélien).

(7) *La Tribune*, 19/01/2024.

(8) « Quelle réponse face à la prise en otage du détroit de Bab el Mandeb par l'axe iranien ? », *FMES*, 06/02/2024.

(9) « La guerre de Gaza provoque-t-elle de nouveaux paradigmes au Proche-Orient ? » *FMES*, 26/06/2024.

(10) L'armée israélienne est fondée sur la conscription généralisée des juifs et des druzes, sur les réservistes et, en complément, sur une force armée constituée de professionnels. Passage obligé pour la jeunesse, l'armée est un facteur d'intégration et de construction de l'identité nationale, même si une certaine part de la population y échappe (la quasi-totalité des juifs ultra-orthodoxes, soit 12 % de la population, et la minorité arabe).

(11) À titre d'exemple, le Parlement israélien a voté massivement le 18 juillet 2024 (68 voix contre 9) le rejet du projet de création d'un État palestinien, même dans le cadre d'un accord négocié avec Israël.

(12) Soutenus par le ministre des Finances, Bezalel Smotrich (*Washington Post*, 30/07/2024).

(13) Composée de 83 % de musulmans, 9 % de chrétiens et 8 % de druzes.

(14) Un sondage publié fin 2023 par l'Israël Democracy Institute indique que 65 % des Arabes israéliens se sentent « faire partie d'Israël » et sont « solidaires de ses problèmes » (*La Vie*, 19/03/2024).

(15) Tout comme la décision unanime de la Haute Cour de Justice israélienne du 25 juin 2024 appelant le gouvernement à imposer la conscription aux ultra-orthodoxes, jusque-là exemptés, pour des raisons « d'égalité » dans la société israélienne (*Times of Israel*, 25/06/2024).

(16) Un conflit au Liban, pays arabe, pourrait par contre être source de tensions entre la tribu arabe et la tribu religieuse-nationaliste.

(17) 46 000 entreprises ont fait faillite, en raison de problèmes de personnel (liés au rappel des réservistes) et également au boycott économique turc (*Times of Israel*, 18/07/2024).

(18) *Euronews*, 20/02/2024.

(19) *The Economist*, avril 2024.

(20) *Times of Israel*, 02/07/2024.

(21) Plan de soutien économique de plus de 7,5 milliards d'euros.

(22) Le déficit public pourrait en effet s'établir à 6,6 % du PIB en 2024 (*Times of Israel*, 02/07/2024).

(23) *Deutsche Welle*, 04/04/2024.



Quand l'intérêt prime : l'alliance américano-saoudienne

Par **Sami Aoun**, Ph.D, professeur émérite à l'École de politique appliquée (EPA) de l'Université de Sherbrooke (Canada), directeur de l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (OMAN) à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'Université du Québec à Montréal, et directeur du comité scientifique et cofondateur de la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents.

En partenariat avec

UQÀM | CHAIRE RAOUL-DANDURAND EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES

Peu avant l'acte horrible du Hamas le 7 octobre dernier, dans une rare interview accordée à *Fox News*, le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane a déclaré que son gouvernement « se rapproche chaque jour d'un accord avec Israël », notant que « la question palestinienne est extrêmement importante pour la normalisation des relations avec Israël ». Washington aurait alors été prêt à offrir à Riyad un traité de défense mutuelle qui aurait eu des retombées stratégiques majeures pour aboutir à cette normalisation historique. En même temps, le ministre israélien des Affaires étrangères, Eli Cohen, suscitait l'espoir qu'« un accord avec Riyad était à portée de main ». Washington avait aussi confirmé que les négociations se poursuivaient et que les parties travaillaient afin de parvenir à un « accord majeur » menant à la normalisation des relations entre Israël et l'Arabie saoudite.

L'attaque du Hamas a éloigné cet objectif. Des efforts diplomatiques soutenus sont en cours pour le concrétiser prochainement. Dans une allocution prononcée le vendredi 31 mai 2024, le président américain a évoqué, dans le cadre de sa feuille de route visant à mettre fin aux hostilités à Gaza, la possibilité d'une normalisation des relations entre Israël et l'Arabie saoudite. Il a également souligné l'intégration de cette relation dans un « réseau de sécurité régional ».

Le troc sécurité-pétrole

Antérieure à la déclaration de l'État d'Israël en 1948, l'alliance entre Riyad et Washington remonte à la rencontre historique du 14 février 1945, connue sous le nom de pacte du *Quincy*, entre le président Franklin D. Roosevelt et le roi Abdelaziz ibn Saoud. Ce pacte a jeté les bases d'une coopération où les États-Unis garantiraient la sécurité du royaume wahhabite en échange d'un accès privilégié à ses ressources pétrolières. Cette entente s'est renforcée pendant la guerre froide, alors que l'Arabie saoudite jouait un rôle clé dans la stratégie américaine d'endiguement (*containment*) de l'idéologie communiste et de l'influence soviétique au Moyen-Orient. Malgré les fluctuations, cette alliance demeure un pilier central de la politique étrangère des États-Unis au Moyen-Orient et une garantie de la stabilité du royaume.

Pendant les années Nixon, l'importance du pétrole saoudien a été accentuée par le choc pétrolier de 1973, où l'embargo pétrolier arabe a révélé la vulnérabilité des États-Unis et de leurs alliés face aux fluctuations des approvisionnements en pétrole. Sous l'administration Carter, une doctrine a été établie, affirmant que toute tentative de contrôle par d'autres puissances de la région du Golfe serait perçue comme une attaque contre les intérêts vitaux américains et occidentaux, justifiant une réponse militaire. Sous Ronald Reagan, la relation avec l'Arabie saoudite s'est intensifiée dans le cadre de la lutte contre l'empire du mal soviétique en soutenant les moudjahidines en Afghanistan.

Sous Bill Clinton, l'accent a été mis sur la lutte contre le terrorisme, un thème qui a pris une importance encore plus centrale après les attentats du 11-Septembre sous l'administration Bush. Cet évènement a mis l'Arabie saoudite dans l'embarras en raison des nombreux soupçons pesant sur les failles de ses services de renseignement et les similarités idéologiques entre le wahhabisme et Al-Qaïda.

Le rééquilibrage stratégique de l'administration Obama, pivotant vers l'Asie et négociant l'accord nucléaire avec l'Iran, a suscité des inquiétudes à Riyad quant à l'engagement américain en matière de sécurité.

La rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran — élément central de la géopolitique du Moyen-Orient — se manifeste par des conflits par procuration ou par des guerres de l'ombre en Syrie, en Irak, au Liban et au Yémen. L'administration Trump, en revanche, a réaffirmé son soutien à l'Arabie saoudite, priorisant les partenariats énergétiques, notamment dans le secteur pétrolier, ainsi que les ventes d'armes et la lutte contre le régime des mollahs.

L'une des premières actions de l'administration Biden a été d'annoncer une « réévaluation » des relations avec l'Arabie saoudite, signifiant ainsi un changement de cap vers une diplomatie intégrant des considérations éthiques et multilatérales. Joe Biden a souligné l'importance de traiter directement avec le roi Salmane ben Abdelaziz Al Saoud plutôt qu'avec le prince héritier Mohammed ben Salmane, mis en cause dans le meurtre de son farouche critique, le journaliste Jamal Khashoggi.

Ainsi, l'administration Biden a exprimé avec véhémence ses préoccupations concernant les opérations militaires saoudiennes au Yémen, demandant des efforts pour réduire les pertes civiles tout en continuant de reconnaitre l'importance stratégique de la relation avec Riyad. Elle a adopté une position encore plus critique envers Riyad en matière de droits humains et a poussé en faveur de réformes sociales et politiques. De plus,

l'administration Biden tente de réintégrer l'accord nucléaire avec l'Iran (JCPOA), ce qui crée des tensions avec Riyad, qui considère l'Iran comme une menace existentielle. Le retrait des Houthis yéménites de la liste des groupes terroristes a également attisé la colère du Royaume.

L'apaisement avec Riyad au détriment des droits humains

Durant cette période tendue, marquée par une rupture de confiance entre les deux pays, l'Arabie saoudite, sous l'impulsion de son prince héritier Mohammed ben Salmane, cherche à diversifier son économie et à stabiliser la région pour attirer des investissements étrangers dans le cadre de son plan « Vision 2030 ». Dans ce cadre, le prince héritier a opté pour une stratégie visant à apaiser les relations avec l'Iran, perçu comme une menace existentielle pour son pays et les autres États arabes du Golfe, conscient notamment des difficultés économiques énormes de son voisin persan du fait que Téhéran ne sera pas en mesure de répondre aux besoins de reconstruction dans les pays où son ingérence cause des effondrements sociaux, économiques, politiques et financiers successifs, les transformant ainsi en États défaillants.

Ainsi, la diplomatie saoudienne a privilégié un multialignement, sans rompre avec les États-Unis, tout en renforçant ses liens avec la Chine et la Russie. Alertée par ce virement saoudien, l'administration Biden adopte une approche réaliste, utilitaire et pragmatique pour promouvoir ses intérêts et réparer les fissures dans ses relations avec l'Arabie saoudite. Premièrement, Washington s'efforce de circonscrire le rapprochement sino-saoudien et de le limiter. Les Américains ont été surpris et vexés par la normalisation des relations entre Riyad et Téhéran sous l'égide de la Chine en mars 2023. Les États-Unis exercent une pression massive sur Riyad afin de suspendre les achats militaires en provenance de Chine et d'intégrer l'Arabie saoudite dans le projet de Biden visant à contrer la route de la soie et à jouer un rôle principal dans le corridor indien reliant l'Inde et l'Europe au Moyen-Orient.

En déclassant le dossier de l'assassinat de Jamal Khashoggi, en assouplissant l'exigence du respect des droits de l'homme et en renonçant à traiter l'Arabie saoudite comme un paria, l'administration Biden s'engage de manière déterminée avec le prince héritier Mohammed ben Salmane sur un vaste projet d'avenir et de renforcement de leur alliance historique.

Les ambitions saoudiennes

Les États-Unis suivent alors avec intérêt les réformes du prince héritier saoudien dans le cadre du plan « Vision 2030 », qui vise à diversifier l'économie saoudienne et à réduire sa dépendance au pétrole pour stabiliser la région et créer de nouvelles opportunités économiques.

Actuellement, l'Arabie saoudite cherche également à sceller un accord bilatéral avec les États-Unis selon lequel elle normaliserait ses relations avec Israël. Cet accord inclurait des relations de défense plus étroites et un accès aux systèmes d'armement les plus avancés de Washington, tels que les *F-35* et les systèmes avancés de défense antimissiles. Misant sur ses propres richesses en uranium, Riyad aspire à plus que cela : elle souhaite que les États-Unis l'aident à développer un programme nucléaire civil et à assouplir le contrôle sur le transfert de technologies.

Par ailleurs, l'Arabie saoudite cherche à obtenir un accord de défense similaire à celui conclu avec l'OTAN, la Corée du Sud ou le Japon. En d'autres termes, toute attaque contre l'Arabie saoudite serait considérée comme une attaque contre les États-Unis. Cet engagement, que Riyad tente d'obtenir, serait calqué sur l'article 5 du traité de l'OTAN, qui stipule que « [s]i un membre de l'OTAN est victime d'une attaque armée, tous les autres membres de l'Alliance considéreront cette attaque comme une attaque armée contre tous les membres et prendront les mesures qu'ils jugeront nécessaires ». En tant que partenaire commercial de premier plan, l'Arabie saoudite s'engage en conséquence à investir considérablement dans les infrastructures et les technologies américaines.

Un accord de défense vecteur de tensions

Les partisans de l'accord soulignent sa nécessité pour dissuader l'agression iranienne. Bien que son ampleur soit en cours de négociation, il devrait comporter des garanties formelles de défense des États-Unis et un accès accru aux armes américaines pour l'Arabie saoudite, incluant potentiellement des avions de chasse *F-35* et des systèmes avancés de défense.

En outre, les partisans soutiennent que l'accord renforcera la sécurité et aidera à prévenir la prolifération des armes nucléaires en Arabie saoudite. Cela serait réalisé en combinant des liens de sécurité renforcés avec un soutien américain pour le développement de l'énergie nucléaire civile, plaçant ainsi les installations sous supervision américaine. De plus, un accord saoudo-américain pourrait freiner l'influence croissante de la Chine en Arabie saoudite et dans le monde arabe. En échange de cet accord, des promesses de geler les achats d'armes chinoises et de limiter les investissements chinois dans le Royaume pourraient être faites.

Par ailleurs, l'administration Biden espère que Benyamin Netanyahou percevra la normalisation avec l'Arabie saoudite comme une victoire significative en matière de sécurité et de diplomatie. Cette normalisation offrirait ainsi une opportunité de compromis sur les questions palestiniennes, malgré le risque de mécontenter les membres de droite essentiels à son gouvernement de coalition.

Les critiques en Israël soulignent les dommages potentiels d'un tel accord, parmi lesquels le renforcement du rigorisme wahhabite saoudien et ses liaisons avec l'islamisme radical violent, les préoccupations démocrates concernant les violations des droits de la personne, et surtout les droits des femmes, ainsi que la prolifération des armes nucléaires dans le golfe Arabo-Persique. Ces risques sont jugés supérieurs aux bénéfices escomptés par l'administration Biden ou pour la sécurité internationale. De surcroit, il existe des complications internes aux États-Unis en lien avec le calendrier restreint du Congrès pour approuver un accord de sécurité. Le tout ajoute des défis supplémentaires à la réalisation de cet accord.

Le lendemain de Gaza et du Moyen-Orient

En attente d'un point d'inflexion dans la guerre à Gaza, les Saoudiens et les Américains devraient trouver des formulations non conventionnelles pour signer un traité bilatéral et ouvrir la voie à un traité tripartite avec Israël, basé sur une « voie fiable vers une solution à deux États », selon Riyad, et l'élargissement de la paix entre les Arabes et Israël.

Si un accord tripartite ne se concrétise pas, il y aura au moins un effet : isoler davantage Israël au sein du Moyen-Orient et de la communauté internationale. Ce scénario bénéficierait à l'Iran, qui poursuit sans relâche sa stratégie d'encerclement d'Israël par le feu, en s'appuyant sur son alliance stratégique avec les mouvements radicaux sunnites de Gaza et d'autres milices chiites fidèles à son régime. L'Iran continuerait ainsi de contrôler la destinée de la cause palestinienne, contredisant la vision du Royaume saoudien et les autres pays arabes et entravant leur rôle dans la réconciliation et la reconstruction. Cela limiterait également le nombre de pays arabes et musulmans signataires de la paix avec Israël, aggravant ainsi les tensions et les turbulences au Moyen-Orient.

Sami Aoun, le 3/06/24

Les aides financières des États-Unis à Israël

Depuis 1946, Israël est le plus grand bénéficiaire de l'aide américaine

En milliards de dollars, de 1946 à 2024*

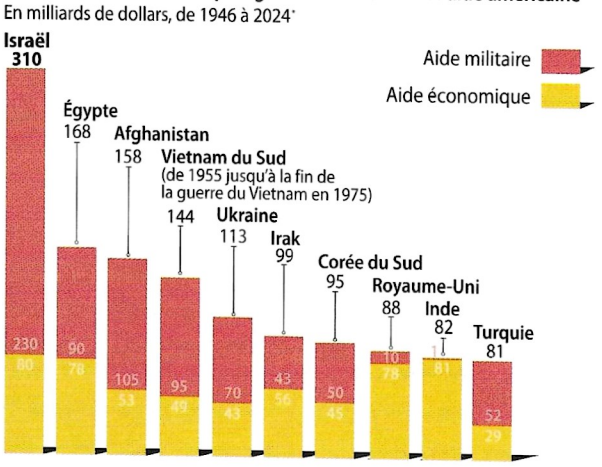

* Les données pour les exercices 2023 et 2024 sont incomplètes.

Source : Jonathan Masters et Will Merrow, « U.S. Aid to Israel in Four Charts », CFR, 31 mai 2024

Carto n° 84, 2024 © Areion/Capri